

Le petit

BIERNOIS



www.bierne.fr - Facebook : Le nouveau p'tit Biernois - mairiedebierne@wanadoo.fr



Bonne année 2022 !

Chères Biernoises, Chers Biernois,

Personne n'imaginait que la crise sanitaire liée au Covid impacterait si longtemps nos vies. Aujourd'hui, les vaccins sont à notre disposition, pour tous les adultes et les enfants à partir de 5 ans.

En attendant que la situation sanitaire s'améliore et que nous puissions retrouver une vie normale, il nous faut respecter les gestes barrière et rester vigilants. Il est important de préserver la santé des Biernoises et des Biernois, c'est pour cela que la municipalité de Bierne a décidé d'annuler la cérémonie des vœux prévue le 8 janvier 2022 : la prudence reste de mise.

Votre Conseil Municipal est au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie. Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien. Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et notre beau village.

Bonne lecture de ce 7e numéro du "Petit Biernois", et excellente année à toutes et tous.



Jacques Bléja
Maire de Bierne

Bienvenue à ...

Elio VERLANDE le 7 novembre

Joseph BUISINE-COLART le 20 novembre

Félicitations !

Stéphanie LAUWERIE & Luc BALLENGHIEN
se sont pacés le 1er décembre

Lucie VANDENBERGHE & Laurent AMPEN
se sont pacés le 17 décembre

Vaccination Covid-19 :

Les centres de vaccination CCHF de **Wormhout** et de **Watten** sont ouverts sans rendez-vous pour les plus de 30 ans uniquement avec le vaccin Moderna. Inscription via Doctolib.

Élections en 2022 :

Deux élections sont programmées cette année : la présidentielle en **avril** et les législatives en **juin**.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales **avant le 2 mars 2022**.

Linéo ouvre ses portes !

le nouveau centre aquatique et bien-être de la CCHF ouvre au public le **lundi 17 janvier 2022**. <http://lineo.cchf.fr/>

Les dates clés à venir :

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

> **11 janvier - 14h et 15h30** : Ateliers découverte du numérique pour les 50 ans et + (sur inscription en mairie)

> **14 janvier - 18h30** : Remise des prix du concours des illuminations

> **21 janvier - 19h** : Présentation des vœux de Bierne Arts Martiaux

> **21 & 22 janvier** : Nuits de la lecture

> **29 janvier - 19h** : Soirée Karaoké organisée par le Comité des Fêtes

> **29 & 30 janvier** : Formation Yoga Dynamik Attitude

> **1er février - 14h et 15h30** : Ateliers découverte du numérique pour les 50 ans et + (sur inscription en mairie)

> **2 février - 12h** : repas mensuel des aînés

> **5 février - 15h** : "Zumba Carnaval" organisée par Dynamik Attitude

> **Du 7 au 18 février** : ALSH vacances d'hiver (centre aéré)

> **12 février - 14h** : Carnaval enfantin organisé par les Bieren'Aeres

> **19 février - 14h** : Bal Country organisé par les Feet on Fire Line Dancers

> **26 février - 8h/12h** : Don du Sang - Salle polyvalente Louis-Puget

Expositions, cérémonies officielles, spectacles, ateliers, brocantes, manifestations associatives, ...

Retrouvez les temps forts de l'année sur la page dédiée de notre site internet :

www.bierne.fr

2021 à Bierne...



Liaison piétonne/cycliste entre Bierne et Bergues

Suite à la réunion publique organisée par la municipalité le 24 septembre dernier, et les avis recueillis via le formulaire mis à disposition des habitants, la municipalité a validé au cours du conseil municipal du 14 décembre 2021 le choix de "l'option 3" pour la création de la liaison piétonne/cycliste qui va relier Bierne à Bergues.



Tous nos partenaires vont désormais être informés de ce choix, et les études de conception vont pouvoir être lancées.

Rappelons que ce projet a pour but de sécuriser les trajets de nos enfants, jeunes, collégiens, lycéens, mais aussi de tous les adultes qui se rendent ou reviennent de Bergues, dans l'intérêt général.

Vous avez eu l'occasion au cours des différents échanges de constater que la solution miracle n'existe pas, sinon elle aurait déjà été trouvée et mise en place par nos prédécesseurs.

Nous vous avons présenté objectivement les différentes options possibles avec leurs avantages et leurs inconvénients :

- > L'option 1 paraît dangereuse aux yeux des parents qui ne souhaitent pas une traversée de la départementale hors agglomération.
- > L'option 2 aurait un coût financier et des délais de réalisation trop importants.
- > L'option 4 n'a finalement pas été retenue car les fortes pluies de fin novembre ont montré qu'une partie de ce chemin était inondable.

Rénovation de l'école :

D'importants travaux vont être réalisés à l'école de Bierne cette année, notamment au niveau des menuiseries. C'est en ce sens que le dernier conseil municipal a validé à l'unanimité la demande de subvention auprès de l'Etat pour des travaux de rénovation énergétique qualitative de l'école.

Pont du Petit Millebrugge :

Le remplacement du pont, porté rappelons-le par la CCHF (dont c'est la compétence), est en phase de budgétisation.

Son financement doit être voté par le conseil communautaire lors de la présentation de son budget 2022, au cours du premier trimestre de l'année.

Maison "Leprêtre" :

Maison des associations, cantine scolaire, salle de réception, déplacement de la bibliothèque, remplacement des préfabriqués, lieu de répétition pour les associations, zone de stockage, ... il y a une multitude de possibilités quant à l'utilisation de la maison nouvellement acquise, donnez votre avis !

Réflexion sur la création d'une passerelle :

Lorsque le pont du Petit Millebrugge sera démonté, et avant la reconstruction d'un nouveau pont, la municipalité étudie la possibilité de mettre en place une passerelle qui relierait la route des Sept Planètes et la Route de Watten, passerelle qui pourrait être pérennisée afin de sécuriser les piétons.

Le Conseil Municipal des Enfants ne manque pas de projets !

La 1ère réunion du Conseil Municipal des Enfants 2021-2022 s'est tenue le 18 décembre en présence des 5 jeunes récemment élu(e)s ainsi que des 4 élu(e)s l'an passé, mais également des membres de la municipalité, de Benoît Denys, directeur de l'école et d'Alphonse Morote, DDEN.

Jacques Bléja, maire de Bierne, assisté de Michel Larchanché, conseiller municipal délégué en charge de l'éducation, ont procédé à l'élection du maire et de son adjoint : félicitations à Rafaël Denys, nouveau maire enfant, et à Héloïse Fiers, son adjointe !

Assistés d'Emy Cazeel, Maélie Deconinck, Calie Janota, Anaïs Sygula, Aaron Weispecker et Adam Bikria, ils seront les représentants des enfants de notre commune auprès du conseil municipal des adultes.

Ils seront également accompagnés dans ces missions de Titouan Lescieux, ancien maire enfant en 2017 et 2018, mais également des élu(e)s adultes. Les actions menées par le CME seront communiquées à chaque classe de l'école, et les demandes ne manquent pas en ce début d'année : installer des bancs dans la cour, et notamment un banc solidaire, création d'un skatepark, d'un parc de jeux, d'une zone dédiée pour les chiens, avoir une ludothèque, créer des activités musicales à l'école, installer un composteur municipal, planter des arbres fruitiers dans le village, installer une fontaine à eau dans l'école, recycler les masques chirurgicaux, mettre de la musique



le lundi matin et le vendredi après-midi pour accueillir les enfants à l'école, mettre en place des actions de nettoyage du village, fleurir l'école, créer un jardin pédagogique,

Bravo à nos jeunes pour leur investissement et leurs idées qui ne manquent pas, la relève municipale est assurée !

Groupe “Bien-Vivre à Bierne, partageons demain” :

Les deux derniers mois de 2021 ont été riches de rencontres, et ce fut un vrai bonheur de pouvoir se retrouver pour partager ces moments d’amusement, d’échange et de partage.

Que ce soit à travers les assemblées générales de nos associations, toujours actives malgré le contexte sanitaire (bravo et merci aux bénévoles et aux membres associatifs !), le loto et la brocante puériculture organisés par l’AAPE qui ont tous deux connu un formidable succès, les ateliers numériques “connectés” pour les 50 ans et +, la commémoration de l’Armistice le 11 Novembre dernier, avec la présence de nombreux enfants de l’école qui ont entonné la Marseillaise avec l’accompagnement musical de la Band’As Co, sous le regard fier de nos anciens combattants et de l’Association du Souvenir, ce sont bien ces moments particuliers qui font de nous des personnes engagées, pour le village et pour vous.

Nous avons une fois de plus eu l’occasion de constater que la solidarité est toujours présente dans notre village, avec la très grande réussite de la première collecte de jouets au profit d’enfants défavorisés avec l’aide de la société biernoise Econox, le container mis à disposition des Biernois(e)s était tellement rempli qu’il n’était plus possible d’y mettre le moindre jouet...

Notons également que pour cette année 2021, ce ne sont pas moins de 139 kg de denrées alimentaires (record battu !) qui ont été collectées par le Club de la Colme au profit de la Banque Alimentaire !

Bravo et merci à tous les donateurs pour leur générosité.

En cette période de fêtes, nous n’oublions ni nos enfants, ni nos aînés : la traditionnelle distribution des colis de Noël aux bénéficiaires du CCAS s’est tenue le mois dernier, et quel bonheur de voir les yeux des enfants de l’école briller lorsque le Père-Noël leur a rendu visite dans leurs classes, juste avant les vacances scolaires...

Ce mois de décembre a également vu le retour de “Gégé, Mimille et Compagnie”, après plus de vingt années d’absence, pour le plus grand plaisir des petits, mais aussi des plus grands !

Remercions également les agents communaux pour les illuminations et les nombreux décors de Noël réalisés par les services techniques et espaces verts : vous avez eu l’occasion d’admirer la place du village ainsi que le parvis de la mairie tout en lumière, avec en prime un superbe traineau du Père-Noël et de nombreuses autres pièces décoratives, grand bravo à eux !

Concernant la liaison douce entre Bierne et Bergues, c’est donc l’option 3 qui a été retenue, c’est à dire la piste piétons/cyclistes le long du cours d’eau. Ce choix a été décidé car les autres options nécessitaient le tubage des fossés longeant la route et se trouvaient en zone inondable comme nous l’avons constaté lors des dernières grosses pluies. Les larges fossés qui la bordent sont beaucoup plus efficaces pour le drainage de l’eau. La législation actuelle qui tient compte de l’élévation prévisible du niveau de la mer vise d’ailleurs à limiter autant que possible le tubage de fossés. La voie le long du cours d’eau nous paraît plus sécurisée et plus esthétique car entièrement séparée de la circulation des voitures et des bus.

L’équipe municipale a décidé d’acquérir la maison “Leprêtre” située entre le petit bois, l’école et la mairie car nous souhaitons que le village garde son caractère et son esthétique. Laisser échapper cette maison et surtout ce terrain constructible était prendre le risque considérable comme cela s’est fait dans d’autres communes qu’elle soit rachetée par un lotisseur qui aurait disposé d’une surface importante pour y bâtir des immeubles. A noter que le prix demandé était tout à fait en conformité avec l’estimation faite par les domaines.

En cette nouvelle année qui débute, nous souhaitons aller de l’avant et que les meilleures conditions s’offrent désormais à nous pour l’éducation de nos jeunes, pour l’activité de nos commerces et de nos entreprises, pour l’engagement de nos bénévoles associatifs et tout simplement pour le plaisir de (re) vivre pleinement ensemble sans avoir à subir encore restrictions, distanciations et contrôles...

A toutes et à tous, nous souhaitons une excellente année 2022, pleine de santé, de petites et de grandes joies !

Groupe “Bierne 2020” :

L’équipe Bierne 2020, vous souhaite ses meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de bonne santé, souhaitons que cette nouvelle année signe la fin de cette pandémie pour que nous puissions à nouveau reprendre une vie sans contrainte.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier pour les différents échanges verbaux, téléphoniques et sur les réseaux sociaux qui nous ont été utiles lors des différents conseils municipaux. N’hésitez pas pour ceux qu’ils ne le font pas encore de consulter, de découvrir et d’échanger avec nous à travers notre page facebook Bierne2020.

Nous vous disons à très bientôt et bonne année 2022.

Vos élus de Bierne 2020.

